

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IX

1891



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65

—
1891

2° La publication, après avis conforme du comité de rédaction, dans ses Bulletins ou Annales, des communications botaniques qu'elle pourra lui envoyer.

3° Son patronage moral.

M. Prothière ayant demandé que la Société botanique de Lyon fasse une herborisation publique chaque année aux environs de Tarare, M. le Président lui répond que nous ne pouvons pas prendre par anticipation une pareille décision ; mais, pour cette année, elle décide une excursion à Tarare, le 28 Juin.

Sur la demande de M. Prothière qui désirerait qu'un membre de la Société botanique fût désigné pour la représenter et faire une conférence le jour de l'inauguration de la Société des sciences naturelles de Tarare, M. Beauvisage est délégué.

M. Ligouzat présente un *Orchis morio* trouvé dans une récente herborisation aux environs de Charbonnières, et qui offre, d'après M. Beauvisage, un cas intéressant de prolifération. Trois petites fleurs naissent à l'aisselle des sépales, et, de plus, on constate sur cet individu déformé, l'absence de torsion habituelle de l'ovaire.

M. Viviand-Morel dit qu'il serait très curieux de constater si cette monstruosité tient à un état physiologique spécial originel, dont tout l'individu participe ou si la déformation n'atteint que l'ovaire. Il croit qu'il serait facile de faire cette constatation en cultivant la plante jusqu'à l'année prochaine, ce qu'il s'engage à faire sur la demande de plusieurs membres.

SÉANCE DU 9 JUIN 1891

PRÉSIDENCE DE M. KIEFFER

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII : Comptes-rendus des séances, 3. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII, 4. — Revue de botanique, dirigée par M. Marçais ; IX, 102. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 11. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 248, 1891 — Revue Savoisienne ; XXXI, 3 ; 4. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts

de la Haute-Saône ; XXI. — Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon ; 1890, 1, 2. — Comptes-rendus des séances de la Société royale de botanique de Belgique, séance du 14 Mars, 1891. — Bulletin de la Société impériale de Moscou ; 1890, 3.

COMMUNICATIONS

M. le Dr Saint-Lager fait une communication relative à une question de nomenclature botanique concernant le *Nymphæa alba* et le *Nuphar luteum*. Quelques botanistes anglais et américains veulent intervertir les noms de ces deux plantes et revenir aux appellations de Salisbury, botaniste anglais du XVIII^e siècle, qui créa la famille des *Nymphéacées* et donna le nom de *Castalia alba* au Nymphœa blanc de nos lacs et celui de *Nymphæa lutea* au Nuphar.

M. Saint-Lager montre, au point de vue juridique, que nos confrères anglais et américains n'ont pas pris connaissance de tout le texte des lois de la nomenclature botanique, adoptées à Paris en 1867. Si l'article 15 du texte général, qui concerne le droit de priorité, semble leur donner raison ; ils ont, au contraire, tort d'après l'article 53 qui veut que le nom du genre soit donné à la division la plus importante, qui est évidemment dans notre cas le Nymphœa à fleurs blanches. M. Saint-Lager fait l'historique de la nomenclature du *Nymphæa alba* et du *Nuphar luteum* chez les auteurs anciens : il montre que pour n'avoir pas su lire Théophraste, qui désignait notre Nymphœa alba sous deux noms, quelques uns de ses commentateurs en ont conclu que ces deux appellations désignaient deux plantes différentes, de là l'erreur dans laquelle est tombé Salisbury.

Après avoir très spirituellement indiqué les raisons qui semblent avoir guidé ce botaniste dans le choix du nom de *Castalia* qui est celui d'une nymphe pudique, pour désigner le *Nymphæa alba*, M. Saint-Lager conclut qu'il n'y a pas lieu de changer la nomenclature actuellement en usage pour les plantes dont il vient d'être question.

M. le Président remercie M. Saint-Lager de son intéressante communication.

M. l'abbé Boullu demande laquelle des deux plantes dont on vient de parler était appelée *Suzanne* par les anciens.

M. Viviand-Morel dit que ce nom de *Suzanne* a été donné par les anciens au lis blanc qui croît à l'état sauvage en Palestine.

M. l'abbé Boullu conclut de cette remarque que le nom de *Suzanne* devait être celui du *Nymphaea alba* et qu'il a été ensuite donné par les hébreux au lis blanc à cause de la ressemblance des fleurs de ces deux plantes.

M. Nisius Roux présente une série de plantes rares dont quelques unes proviennent du Mont-Brizon (Haute-Savoie), une des localités mises en avant cette année pour y faire la grande excursion annuelle. Parmi les espèces montrées par notre collègue, il faut noter :

Senecio uniflorus All.. A première vue on pourrait confondre cette espèce avec le *S. incanus* dont il diffère par le tomentum plus blanc, les crénelures des feuilles moins profondément fendues, les lobes plus larges et arrondis-obtus, les achènes pulvérulents, n'ayant ordinairement qu'un seul capitule. Cette plante n'a qu'une seule localité française située sur les pentes de l'Ouille du Ré.

Gentiana Clusii Perr., et Song., C'est une forme du *G. acaulis* L. voisine du *G. angustifolia* Vill. dont elle se distingue par sa couleur plus foncée ; la gorge ne porte point de taches vertes et à la dessiccation elle ne jaunit jamais ; elle se trouve dans les lieux rocailleux des hautes montagnes calcaires de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Corallorhiza innata R. Br. ou *C. Halleri* Rich. *Ophrys corallorhiza* L. *Cymbidium corallorhizon* S. tire son nom de la forme de son rhizome imitant une branche de corail ; habite en France les bois des montagnes du Jura, de la Savoie et de la Haute-Savoie, de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, du Gard et des Pyrénées.

Nigritella suaveolens Koch. hybride entre la *N. angustifolia* et l'*Orchis odoratissimus*. Elle diffère du *N. angustifolia* par l'éperon qui est beaucoup plus long. Cette variété est signalée dans la Haute-Savoie, l'Isère et l'Ain, mais rare.

Arabis pumila Wulf. Cette jolie petite espèce n'a en France que quelques localités dans la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère.

Astragalus depressus L., Moins rare que la précédente, se trouve chez nous, dans la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, la Drôme, la chaîne des Alpes, le Ventoux et les Pyrénées-Orientales.

Le Saxifraga mutata L. ou mieux *croceta* croît sur les pierres humides des montagnes calcaires de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, de l'Aude et dans les Pyrénées.

Peucedanum austriacum Koch. Se trouve en France seulement dans la Haute-Savoie (lieux pierreux et broussailles.)

Heracleum panaces L. ou mieux *trilobatum*. Habite les bois et les rocailles des montagnes calcaires du Jura, depuis le Creu-du-Van jusqu'au Reculet, se trouve aussi dans la Haute-Savoie et l'Isère.

A propos du *Saxifraga mutata* L., présenté par M. Roux, M. l'abbé Boullu dit qu'il avait autrefois envoyé à Grenier un échantillon un peu suspect de cette espèce, récolté à la gorge de Malafossan près le pont de Beauvoisin, qui n'était autre qu'un hybride de *Saxifraga mutata* et, de *Saxifraga aizoides*. C'est pourquoi on trouve dans la Flore de France le nom de cette localité suivie d'un point de doute.

M. Viviani-Morel, qui a cultivé la plante en question, dit qu'en effet on est fondé à la considérer comme une sorte hybride qui, par le semis donne une foule de formes montrant tous les intermédiaires entre le *Saxifraga aizoides* et le *Saxifraga mutata*.

M. Chevallier présente le *Carex strigosa* Huds. qu'il a récolté à Dardilly (Rhône) où il croît dans un espace restreint, connu seulement de quelques botanistes.

M. Viviani-Morel fait l'historique de la dispersion en France de ce *Carex*, qui paraît rare. C'est surtout une plante de l'Ouest et du Nord-Ouest. Grenier et Godron le signalent dans les bois humides aux environs de Paris, au Mans, dans l'Anjou, à Manges. à Chateaupanne, dans la forêt de Cherubier, à Nantes, à Rennes, à Valognes, à Lisioux, à Falaise, à Alençon, à Pont-à-Mousson, où il fut trouvé par Godefroy.

En Suisse d'après Gremlé, on le trouve à Olsberg près Bâle, à Laufeubourg, Gmtsh près Lucerne, Frauenthaler, Klostersvald, autrefois près de Schofbländ où il a été détruit.

Nyma le mentionne dans les pays suivants autres que ceux que nous venons de citer: en Allemagne, à Heidelberg en Westphalie, dans le Hanovre, dans le Holstein, en Danemarck, en Angleterre, dans l'Italie septentrionale et en Hongrie.

Le *Carex strigosa* Huds. est une espèce ressemblant au *C. sylvatica* mais s'en distinguant par ses fruits nervés, dépourvus de bec, ou atténués en un bec très court et tronqué.

En raison du petit espace qu'il occupe dans le Lyonnais, M. Viviani-Morel n'est pas éloigné de penser qu'il aurait pu y être naturalisé.

A propos de *Carex* rares dans notre région, M. le D^r Saint-Lager, dit que le *C. depauperata* trouvé l'an dernier à Vertrieu (Isère) et qui paraissait avoir disparu de nos environs a été cueilli de nouveau au Vernay.

M. Kieffer pense l'avoir trouvé aussi, l'année dernière, à Charbonnières (Rhône). Il vérifiera dans son herbier, si c'est bien cette espèce qu'il a rencontrée. M. Kieffer fait circuler un échantillon de *Nardurus unilateralis*, récolté par lui à Cusset (Rhône).

Le Secrétaire général, Gérant : O. MEYRAN.

Imp. L. Jacquet, rue Ferrandière, 18. — Lyon.